# Guide du gérant

# 2024-2025

# Section 1
# Code d’éthique

**Par la présente, comme joueur, je m'engage à respecter les points suivants:**

- Être présent et ponctuel à toutes les activités de mon équipe;
- Avoir le sens des responsabilités en plus de respecter les règles de l'équipe et de l'Association;
- Respecter mes coéquipiers, mes dirigeants, mes adversaires ainsi que les officiels et la foule tout en acceptant qu'ils soient des éléments indispensables à mon développement;
- Me conduire de façon respectueuse en plus d'utiliser un langage soigné tout en démontrant un comportement responsable, peu importe le niveau de stress émanant de la situation vécue (rester en contrôle de mes émotions);
- Prendre soin des équipements et du matériel mis à ma disposition;
- Adopter une attitude positive à l'égard des exigences et des décisions prises par les dirigeants de l'équipe;
- Appliquer les consignes et les plans de jeu établis par les entraîneurs;
- Maintenir une bonne condition physique et mentale afin de toujours fournir un effort soutenu et une présence honnête;
- Favoriser un esprit d'équipe en apportant la même considération et collaboration à tous mes coéquipiers;
- Aviser les responsables de tout retard ou absence;
- Respecter le bien d'autrui et éviter tout vol ou acte de vandalisme;
- Utiliser les réseaux sociaux, internet et autres médias électroniques de façon éthique et respectueuse de mes collègues, entraîneurs et dirigeants, ne pas s'en servir pour provoquer l'adversaire ou un autre membre de Hockey Québec et ses tournois.

**Je comprends qu'un manquement à un item mentionné ci-dessus entraînera des sanctions par l'équipe ou par le comité de discipline (Sport loisir Québec Nord-Est) Après avoir lu et compris ce texte je m'engage en signant:**

| | |
|---|---|
| **Nom du joueur et signature** | **Signature de l'entraîneur** |

## CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, l'école et les sports. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du hockey comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques. Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

1. Démontrer du respect envers les entraîneurs et dirigeants;
2. Avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié;
3. éviter toute violence verbale envers les joueurs et appuyer tous les efforts déployés en ce sens;
4. ne jamais oublier que mon enfant joue au hockey pour son propre plaisir, pas pour le mien;
5. encourager mon enfant au respect de la charte de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles de l'équipe;
6. reconnaître les bonnes performances de mon enfant comme celles des joueurs de l'équipe adverse;
7. aider mon enfant à chercher à améliorer ses habiletés et à développer son esprit sportif;
8. apprendre à mon enfant qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire;
9. juger objectivement les possibilités de mon enfant et éviter les projections;
10. aider mon enfant à choisir une ou des activités selon ses goûts plutôt que lui imposer de jouer au hockey;
11. ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu la partie;
12. éviter la discrimination familiale à l'endroit des filles.
13. respecter la réglementation, les politiques, et les décisions des dirigeants ou des bénévoles qui permettent à mon enfant de jouer au hockey lorsqu'elles ne sont pas contraires au bien-être et leur témoigner de ma gratitude.
14. respecter les décisions, le jugement et l'intégrité des officiels.
15. contrôler mes agissements comme spectateurs ou comme parents de l'équipe de mon enfant.
16. encourager mon enfant par mon exemple à respecter les règlements et à résoudre les conflits sans agressivité, ni violence.
17. utiliser les réseaux sociaux, internet et autres médias électroniques de façon éthique et respectueuse des entraîneurs, dirigeants et joueurs, ne pas s'en servir pour provoquer l'adversaire ou un autre membre de Hockey Québec et ses tournois.

**Je reconnais avoir pris connaissance de ce code d'éthique et je m'engage à respecter les éléments qui y sont décrits.**

_____ _____

**Signature** **Date**

**CODE D'ÉTHIQUE DES RESPONSABLES D'ÉQUIPE**

En tout temps, comme entraîneur-chef, entraîneur adjoint ou gérant je m'engage à respecter le présent code d'éthique:

- Faire preuve de ***respect*** à l'égard des joueurs de l'équipe, des parents, des adversaires, des officiels, de la direction ou de toute autre personne impliquée dans le milieu;

- *Me plier aux décisions* des officiels des différents comités ou ligues faisant figure d'autorité dans l'activité;

- Mettre tout en œuvre pour que tous les joueurs sous ma responsabilité aient *du plaisir* à jouer au hockey peu importe la catégorie et la classe, qu'ils conservent un bon souvenir de leur saison et désirent revenir l'année suivante;

- Être justes et appliquer équitablement les règlements d'équipe avec tous les joueurs indépendamment de leur potentiel, talent, même si cela doit en coûter la victoire;

- Prendre le temps de bien préparer les entraînements (planification annuelle) afin d'améliorer le niveau de jeu des joueurs;

- Me rendre disponible pour communiquer avec tous les joueurs et leurs parents selon leurs besoins;

- M'assurer de faire évoluer mon équipe avec des équipements et dans des installations et conditions conformes aux normes de sécurité;

- Saisir toutes les occasions de perfectionner leurs habiletés comme entraîneur et coopérer avec le conseiller technique;

- Démontrer en tout temps un esprit positif envers leurs joueurs et leur accordent un traitement égal et sans discrimination aucune;

- M'assurer de l'intégrité physique et morale de tous les membres de l'équipe;

- Respecter les principes de croissance et de développement des jeunes lors de toutes les activités de l'équipe;

- Veiller au maintien de bonnes mœurs et du savoir-vivre chez tous les membres de l'équipe et font figure de modèle social et humain en ce sens;

- Rechercher prioritairement à développer les jeunes par l'activité qu'ils pratiquent et prôner ceci avant la victoire tout en admettant que le hockey est un moyen d'éducation et non une fin;

- Se montrer justes, honnêtes et impartiaux dans leurs décisions;
- Respecter la *Politique interne* de Sport loisir Québec Nord-Est,

- Respecter le processus d'évaluation des joueurs, accepter de s'y conformer et fournir l'évaluation de tous les joueurs aux moments demandés par Sport loisir Québec Nord-Est.

- Être présent lors des activités de l'équipe ou s'entendre avec une personne responsable pour se faire remplacer en cas d'impossibilité;

- Collaborer entre eux afin d'établir un esprit d'équipe au sein de la direction et des joueurs;

- Interdire la consommation de boissons alcooliques et de drogue lorsque les joueurs sont sous sa responsabilité;

- Encourager constamment les joueurs à évoluer à un niveau supérieur;

- Faire approuver un budget d'équipe selon les directives de l'Association, et remettre un bilan financier à la fin de la saison;

- Pour l'entraîneur-chef, il doit être accrédité par la Fédération, et ce pour le niveau nécessaire; en plus de faire approuver par l'Association le choix de ses adjoints et du gérant de l'équipe;

- Fournir régulièrement à chaque joueur une évaluation afin de les sensibiliser aux points à améliorer.

- Utiliser les réseaux sociaux, internet et autres médias électroniques de façon éthique et respectueuse de mes collègues, dirigeants et joueurs, ne pas s'en servir pour provoquer l'adversaire ou un autre membre de Hockey Québec.

**Le bénévole devra signer, une copie du présent code d'éthique. Advenant le non-respect du présent code, il sera de la responsabilité de sport loisir Québec Nord-Est de mettre fin à cette entente.**

**Je, soussigné, ai pris connaissance de chacun des points précédents et je m'engage à les respecter selon les conditions mentionnées:**

Entraîneur: _____ Nom _____ _____ Signature _____

Entraîneur-adjoint: _____ Nom _____ _____ Signature _____

Entraîneur-adjoint: _____ Nom _____ _____ Signature _____

Entraîneur-adjoint: _____ Nom _____ _____ Signature _____

Entraîneur-adjoint: _____ Nom _____ _____ Signature _____

Gérant(te): _____ Nom _____ _____ Signature _____

Gérant(te): _____ Nom _____ _____ Signature _____

# Section 2
# Formulaires divers

# Voici le lien pour accéder au rapport de blessure en ligne de Hockey Canada

https://cdn.hockeycanada.ca/hockey-canada/Hockey-Programs/Safety/Insurance/Downloads/2022/2022_injury_report_hockeycanada_hq_f.pdf

# Section 3
# Matchs

# Insérez ici

## Calendrier de la saison

## Feuille de match

## Feuille de sanction

## (Suspension)

***Prendre note que les enregistrements d'équipe et les 5 dernières feuilles de matchs doivent maintenant être envoyées en version électronique aux différents tournois. Si un joueur doit purgé ou a purgé une suspension durant un tournoi vous devez faire parvenir l'avis de sanction à la ligue LHMCN simple lettre au courriel suivant jpronovost@officielshqca.com**

# Aide-mémoire pour les gérants (es)

## ORGANISATION

✓ Sport loisir Québec Nord-Est
- Ajouter votre secteur

***Notes importantes:***

- Toute plainte doit être formulée par écrit **SEULEMENT** sur notre site web à https://www.slqne.com/plainte-slqne
- **Tout document ou chèque doit-être envoyé à Sport loisir Québec nord-est 3705 avenue Chauveau Québec G2C 1A3.**

## DÉBUT DE SAISON

✓ Il est **obligatoire** d'ouvrir un compte bancaire au nom de l'équipe.
- Avec deux (2) signatures requises; il est obligatoire de prendre deux parents qui ne sont pas de la même famille.
- Le compte devra être fermé à la fin de la saison;
- Frais d'ouverture de compte à prévoir (*vérifier si une commandite peut être accessible*);
- **Aucun chèque en provenance de Sport loisir Québec Nord-Est ne sera fait à un nom personnel (sauf pour les remboursements de formation des entraîneurs);**
- Pour obtenir un reçu d'impôt, les chèques de commandite doivent être faits au nom de **Sport loisir Québec Nord-Est** qui, en retour, émettra le reçu et fera un chèque au nom de l'équipe. Sinon, si l'entreprise ne désire pas de reçu, cette dernière peut vous faire un chèque directement au nom de l'équipe.
- Il est possible d'utiliser les chèques de commandites à titre de remboursement de frais d'inscription aux tournois si vous le mentionnez lors de la remise des chèques de commandites.

✓ **Budget d'équipe**
- Une prévision budgétaire en début d'année est obligatoire, ainsi qu'un bilan de fin d'année doit être produit et remis aux parents et à Daniel Lirette à dg@slqne.com
- **La contribution parentale maximale est fixée par joueur au remboursement des montants d'inscription de tournoi. Aucun autre montant ne peut être exigé par l'équipe sauf si tous les parents sont d'accord et signe le document présenté par le gérant(e).**

✓ **Remboursement des montants de tournoi :**
- **Sport loisir Québec Nord-Est à réservé des tournois pour les équipes Novice à Midget, les montants à rembourser à SLQNE ont été insérés dans l'onglet document de vos équipes sur Rétroaction. Chaque équipe doit acquitter les frais au plus tard le 15 décembre 2024.**
- **Si nous recevons un chèque de commandite pour une équipe, celui-ci sera appliquer sur votre remboursement de tournoi.**

**ENREGISTREMENT DES ÉQUIPES vous référer à b.savard@slqne.com**

✓ Tout ajout d'entraîneur dans rétroaction doit être mentionné par courriel à **b.savard@slqne.com** pour que le tout soit ajuster dans le site de Hockey Canada et sur le site de la ligue. L'entraîneur-chef a accès à modifier les activités et les membres du personnel dans rétroaction. Les entraîneurs (chef et adjoints) doivent posséder leurs accréditations (certifications d'entraîneur) **avant le 15 novembre 2024.** Le terme préposé à l'équipement ou préposé au bâton ne peut plus être utilisé aux yeux de Hockey Québec pour la saison 2023-24. Chaque entraîneur est au minimum considéré comme un entraîneur-adjoint au niveau des formations.

✓ Voir le document début de saison entraîneur dans rétroaction pour identifier les formations à faire pour chaque intervenant en fonction de leur rôle.

✓ Chaque entraîneur, adjoint, gérant(te)et responsable santé sécurité doit compléter le formulaire sur le consentement à des vérifications par le service de police. Cette vérification est valide pour 3 ans. Vous recevrez un suivi de l'association au plus tard à la mi-novembre pour les intervenants ayant une vérification expirée. Pour les nouveaux intervenants ou ceux qui voient une expiration dans leur dossier Spordle, veuillez écrire à Benjamin Savard afin d'avoir la procédure pour remplir le document de vérification des antécédents judiciaires. Veuillez remettre une seule enveloppe avec lesdits formulaires, complétés, aux bureaux suivants:

Bureau de Hockey Québec centre à l'aréna Michel Labadie Secteur Québec centre et Féminin
Bureau Hockey Beauport à l'aréna Marc-Simoneau secteur Beauport et CBIO

- Indiquer sur l'enveloppe FORMULAIRES CONSENTEMENTS VÉRIFICATIONS - NOM DE VOTRE ÉQUIPE ET CATÉGORIE

**AUTRES**

✓ Une fiche médicale doit être remplie et insérée dans le cartable d'équipe pour chaque joueur de l'équipe.

✓ Les appareils pouvant capter des images photos ou vidéos sont **INTERDITS** dans les vestiaires, incluant les téléphones intelligents.

✓ Il est **obligatoire** que l'entraîneur-chef ou un adjoint demeure à proximité de la chambre des joueurs jusqu'au départ du dernier joueur, et ce, **POUR TOUTES LES CATÉGORIES**. Il est à noter que l'accès aux chambres et corridors est interdit aux parents.

✓ Les bas pâles et les bas foncés sont **OBLIGATOIRES**. De plus, les bas pâles se portent avec le chandail blanc et les foncés avec le chandail foncé.

✓ Les chandails doivent être portés pour les parties **SEULEMENT**.

✓ Il n'est pas permis de coudre ou coller quoi que ce soit sur les chandails, en particulier le nom du joueur.

✓ La consommation de drogue, d'alcool et tout produit anabolisant est **INTERDITE**. Un joueur fautif peut se voir décerner une sanction allant jusqu'à une suspension complète des activités.

**Pour toute demande :**

**Information générale info@slqne.com**

**Information concernant l'enregistrement d'équipe b.savard@slqne.com**

**Information concernant l'horaire v.carle@slqne.com**

**Information concernant les tournois d.gagnon@slqne.com**

**Lien site internet : https://slqne.kreezee-sports.com/**

**Lien page Facebook : https://www.facebook.com/SLQNE**

# CONTRAT DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT

**ÉQUIPE : _____**

**Je reconnais avoir pris connaissance des clauses ci-dessous et j'en accepte les conditions.**

1. En cas de bris (volontaire) et/ou de perte, 100$/chandail sera facturé au parent par sport loisir Québec Nord-Est.
2. En cas de non-paiement des sommes exigées, Sport loisir Québec Nord-Est se réserve le droit de refuser toute inscription future du joueur et de référer le dossier à un palier supérieur.

| # Chandail | Nom du joueur | Nom du parent | SIGNATURE DU PARENT |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

# AUTORISATION PRISE DE PHOTOS

La prise de photos pour une équipe de hockey peut s'avérer un moyen intéressant pour agrémenter un site internet, comme souvenir ou pour remettre à un commanditaire. Il faut cependant comprendre que pour un site internet, les photos deviennent accessibles à tous. Bien que l'affichage des photos ne soit pas obligatoire, nous croyons que les joueurs et parents apprécieront.

La présente vise à vous demander l'autorisation de prendre des photos des joueurs et de les publier soit sur internet, souvenir ou commanditaires

| NOM JOUEUR | PARENT | NUM | IND | ÉQUI | SOUV | INT | COM |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

# AVIS D'ABSENCE

Québec, le

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous informer que_____

sera absent pour la période du _____ au_____ en raison d'un

tournoi de hockey à _____. Pour plus d'information n'hésitez pas à

communiquer avec le responsable d'équipe.

Nom du responsable d'équipe: _____

Signature responsable d'équipe: _____

Téléphone: _____

Nom du joueur (18 +) ou du parent: _____

Signature du joueur (18+) ou du parent: _____

Sports-Loisirs Québec Nord-Est
3705 Avenue Chauveau
Québec, QC, Canada
G2C 1A3

PAR COURRIEL

Octobre 2024,

**OBJET : Lettre d'autorisation bancaire**

À qui de droit,

Nous certifions par la présente que l'équipe fait partie des cadres du regroupement Sports-Loisirs Québec Nord-Est pour la saison 2024-2025.

À ce titre, les responsables de l'équipe sont autorisés à procéder à l'ouverture d'un compte bancaire à deux signatures. Les responsables administratifs du compte de l'équipe seront _____ en tant qu'Administrateur(trice) et _____ dans le rôle de Trésorier(ière).

Pour plus d'informations, veuillez communiquer en tout temps avec le soussigné, Daniel Lirette.

Daniel Lirette
Directeur Général

Sports-Loisirs Québec Nord-Est
3705 Avenue Chauveau
Québec, QC, Canada
G2C 1A3

**PAR COURRIEL**

Octobre 2024,

**OBJET : Lettre de Commandite - Saison 2024-25**

À qui de droit,

Nous certifions par la présente que l'équipe des fait partie des cadres du regroupement Sports-Loisirs Québec Nord-Est pour la saison 2024-2025.

À ce titre, les responsables de l'équipe sont autorisés à effectuer des demandes de commandites, celles-ci devront être faites au nom de Sports-Loisirs Québec Nord-Est afin que ladite compagnie obtienne un reçu.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer en tout temps avec le soussigné, Daniel Lirette.

**Daniel Lirette**
Directeur Général
Sports-Loisirs Québec Nord-Est
Bureau : 418-845-0284

Bonne saison!